

Déclaration d'engagement

pour le renouvellement urbain des quartiers d'intérêt national et régional de la Métropole Rouen Normandie

Entre :

L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (Anru), représentée par son Directeur général, Nicolas Grivel,

Et la Métropole Rouen Normandie, porteur de projet, représentée par son Président, Monsieur Frédéric Sanchez,

En présence de :

L'État, représenté par le Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, Monsieur Pierre-André Durand,

La Ville de Canteleu, représentée par son Maire, Madame Mélanie Boulanger,

La Ville de Cléon, représentée par son Maire, Monsieur Frédéric Marche,

La Ville de Darnétal, représentée par son Maire, Monsieur Christian Lecerf,

La Ville d'Elbeuf-sur-Seine, représentée par son Maire, Monsieur Djoubet Mérabet,

La Ville de Oissel, représentée par son Maire, Monsieur Stéphane Barré,

La Ville de Petit-Quevilly, représentée par son Maire, Madame Charlotte Goujon,

La Ville de Rouen, représentée par son Maire, Monsieur Yvon Robert,

La Ville de Saint-Aubin-Les-Elbeuf, représentée par son Maire, Monsieur Jean-Marie Masson,

La Ville de Saint-Etienne-du-Rouvray, représentée par son Maire, Monsieur Joachim Moyse.

Avec les partenaires :

La Région Normandie, représentée par son vice-président en charge de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale, Monsieur Rodolphe Thomas,

Le Département de la Seine-Maritime, représenté par son vice-président en charge du logement, de l'habitat et de la politique de la ville, Monsieur André Gautier,

La Banque des Territoires, représentée par sa Directrice régionale, Madame Céline Senmartin,

Action Logement, représenté par son Président du comité Régional, Monsieur Jacques Furon,

L'union pour l'habitat social de Normandie, représentée par sa présidente, Madame Valérie Mespoulhès.

Les projets nationaux de renouvellement urbain de la Métropole Rouen Normandie ont été examinés le 19 novembre 2018 et le 24 avril 2019 par les membres du Comité d'engagement de l'Anru sur la base du dossier transmis par le porteur de projet et de la présentation faite en séance.

Les concours financiers maximum mobilisables pour les projets d'intérêt régional de la métropole Rouen Normandie ont été validés par les Comités d'engagement des projets d'intérêt régional de Normandie du 26 avril et du 11 juin 2018 et du 24 avril 2019. En outre, les projets régionaux ont fait l'objet d'une validation par les partenaires ANRU du territoire à l'occasion des comités de relecture qui se sont tenus les 17 mai, 29 mai, 17 juin et 11 juillet 2019.

Les quartiers concernés sont :

- Quartiers d'intérêt national :
 - **QP06076012 – Cléon / Saint-Aubin-Les-Elbeufs - Quartier Des Arts Et Des Fleurs – Feugrais,**
 - **QP06076020 – Le Petit-Quevilly - Quartier De La Piscine,**
 - **QP06076022 – Rouen - Les Hauts De Rouen**

- Quartiers d'intérêt régional :
 - **QP06076011 – Canteleu – Quartier du Plateau,**
 - **QP06076013 – Darnétal - Parc Du Robec,**
 - **QP06076014 – Elbeuf - Centre Ville,**
 - **QP06076019 – Oissel - Oissel Sur Seine Nord**
 - **QP06076021 – Rouen - Grammont**
 - **QP06076023 – Saint-Etienne-du-Rouvray - Quartier Château Blanc**

Le projet urbain et la programmation opérationnelle proposés pour ces 9 quartiers ont reçu un avis favorable. Les opérations validées par le Comité d'engagement peuvent démarrer ; les dépenses seront prises en compte en fonction de la date déterminée par le Comité d'engagement.

La convention pluriannuelle sera préparée en intégrant les remarques formulées dans les avis des Comités d'engagement cités précédemment.

Sur ces bases, les concours financiers maximum mobilisables pour ces projets ambitieux s'élèvent à :

- Pour le quartier d'intérêt national *Quartier des Arts et des Fleurs - Feugrais*, un montant maximum de 38,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 59,5 M€.
- Pour le quartier d'intérêt national *Quartier de la Piscine*, un montant maximum de 45,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 84,8 M€.
- Pour le quartier d'intérêt national *Quartier des Hauts-de-Rouen*, un montant maximum de 75,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 137 M€.

- Pour le quartier d'intérêt régional *Quartier du Plateau*, un montant maximum de 2 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 19,6 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional *Parc du Robec*, un montant maximum de 3.3 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 24,2 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional *Centre-ville d'Elbeuf*, un montant maximum de 4.9 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 26,5 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional *Oissel sur Seine Nord*, un montant maximum de 1,8 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 26,9 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional *Rouen-Grammont*, un montant maximum de 4,5 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 22,3 M€.
- Pour le quartier d'intérêt régional *Quartier du Château-Blanc*, un montant maximum de 17,6 M€ de concours financiers de l'ANRU (subventions et prêts) pour un investissement total de 39 M€.

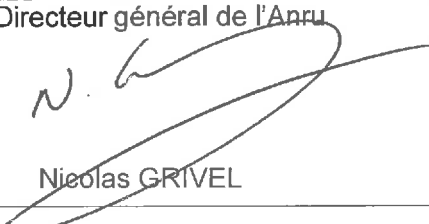
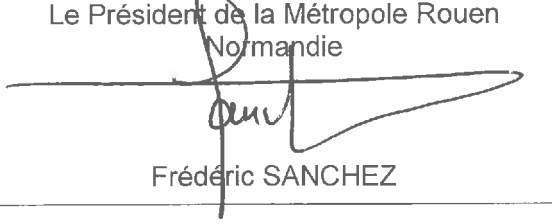
L'ensemble représente un total de 440 M€ d'investissement et un accompagnement de l'Anru de 191 M€ pour un programme urbain visant à la démolition de plus de 1800 logements locatifs sociaux reconstitués au 1 pour 1 dans une démarche de rééquilibrage à l'échelle de l'agglomération, à la réhabilitation de 3174 logements locatifs sociaux, et à la production d'une offre en diversification résidentielle estimée à plus de 550 logements dans le temps du NPNRU.

Ces montants constituent des montants plafonds et seront ajustés en fonction des derniers échanges en cours et en conformité avec les règles de financement de l'ANRU.

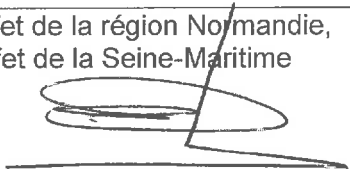

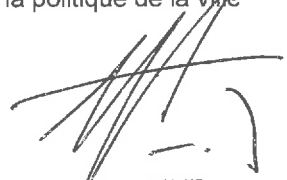




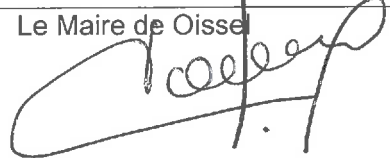

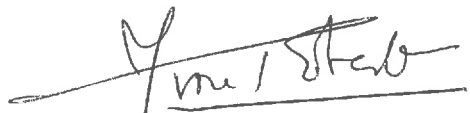


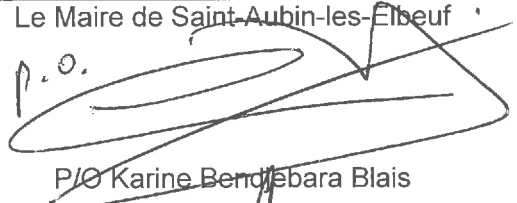


Ces projets sont financés en partenariat notamment avec la Région Normandie, Le Département de la Seine-Maritime, les Organismes de Logement Social ainsi que l'ensemble des partenaires de l'ANRU, Action Logement, la Caisse des dépôts et l'ANAH.

Les signataires s'engagent à finaliser la convention pluriannuelle de renouvellement urbain conformément aux recommandations du Comité d'engagement, et à la soumettre dans les meilleurs délais à la validation de l'ensemble des parties prenantes en vue de sa signature, afin de permettre l'engagement financier des projets de renouvellement urbain.

Fait à Rouen, le 12 juillet 2019

<p>Le Directeur général de l'Anru</p>  <p>Nicolas GRIVEL</p>	<p>Le Président de la Métropole Rouen Normandie</p>  <p>Frédéric SANCHEZ</p>
---	--

En présence de

<p>Le Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime</p>  <p>Pierre-André DURAND</p>	<p>Le Président du comité Régional d'Action Logement</p> <p>P.O.</p>  <p>Jacques FURON</p>
<p>Le vice-président du Département de la Seine- Maritime en charge du logement, de l'habitat et de la politique de la ville</p>  <p>André GAUTIER</p>	<p>Pour le Président de la Région Normandie et par délégation, le vice-président en charge de la Politique de la Ville et de la Cohésion Sociale *</p>  <p>Rodolphe THOMAS</p>
<p>La Maire de Canteleu</p>  <p>Mélanie BOULANGER</p>	<p>Le Maire de Darnétal</p>  <p>Christian LECERF</p>
<p>Le Maire de Cléon</p>  <p>Frédéric MARCHE</p>	<p>Le Maire de Oissel</p> <p>P.O.</p>  <p>Stéphane BARRE</p>
<p>Le Maire de Elbeuf-sur-Seine</p>  <p>Djoubet MERABET</p>	<p>Le Maire de Rouen</p>  <p>Yvon ROBERT</p>
<p>La Maire de Petit-Quevilly</p>  <p>Charlotte GOUJON</p>	<p>Le Maire de Saint-Etienne-du-Rouvray</p>  <p>Joachim MOYSE</p>
<p>Le Maire de Saint-Aubin-les-Elbeuf</p> <p>P.O.</p>  <p>P/O Karine Bendjebra Blais</p>	<p>La directrice régionale de la Banque des Territoires Normandie</p>  <p>Céline SENMARTIN</p>
<p>La présidente de l'union pour l'habitat social de Normandie</p> <p>P.O.</p>  <p>Valérie MESPOULHES</p>	

* à titre conservatoire et sous réserve de l'approbation des engagements financiers par l'organe délibérant du Conseil Régional.